



Saint-Marcel-les-Sauzet



Journal municipal d'information

BULLETIN MUNICIPAL N° 59 JUIN 2022

INFORMATIONS UTILES :

Tél : 04 75 46 70 24

E-mail Mairie :

mairie@stmarcel-sauzet.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi de
9h à 12h30

Les Samedis de 9h à 12h les :

2 et 23 juillet

6 et 20 août

3 et 17 septembre

1, 15 et 29 octobre

19 novembre

3 et 17 décembre

PERMANENCES EN MAIRIE

Vous pouvez être reçu sur rendez-vous par :

- Yves LEVEQUE (Maire)
- Bruno DUC (Adjoint aux finances)
- Nelly CONSTANT (Adjointe à l'Urbanisme)
- Jean-Michel ZUCCHIATTI (Adjoint à la sécurité et responsable des services techniques)

C.C.A.S : sur rendez-vous par Monsieur le Maire ou Isabelle ZUCCHIATTI

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin municipal du mois de décembre, votre bulletin évolue.

Tout d'abord, il devient semestriel. Ce bulletin est entièrement réalisé (textes, photos, mise en page) en interne mais compte tenu de la charge de travail, il devient de plus en plus difficile de maintenir un rythme de parution trimestrielle.

Il se veut ensuite plus sobre avec une mise en page et des thématiques que nous nous efforcerons de maintenir afin de faciliter sa lisibilité.

Même si les thèmes abordés apparaissent en haut de page comme des chapitres, nous avons également souhaité prévoir un sommaire en page 2 et un code couleur/thématique afin de vous permettre de trouver plus facilement et rapidement les informations que vous cherchez dans les quelques 20 pages du bulletin.

Bonne lecture

Bassin Roubion Jabron : Etat d'alerte renforcée Sécheresse

Par arrêté n°26-2022-05-31-00002 du 31 mai 2022 , la Préfète de la Drôme a déclaré le bassin du Roubion- Jabron (dont nous faisons partie) en situation « d'ALERTE RENFORCÉE » et a prescrit un ensemble de mesures pour tenter de préserver la ressource en eau :

- Interdiction de prélèvement dans les cours d'eau,
- Interdiction de laver les voitures hors de stations de lavage,
- Interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts (dont fleurs et arbres fruitiers) entre 7 et 23h
- Interdiction d'arroser les jardins potagers entre 7h et 20h
- Interdiction de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction)
- Interdiction de remettre à niveau les piscines des particuliers
- Interdiction de laver les voiries, les terrasses, les façades

Sommaire

L'édito du maire	Page 2
Les conseils municipaux	Page 3
Le Groupe Scolaire Robert Goulet	Page 6
La vie municipale	Page 7
L'action sociale et la solidarité	Page 8
Les commerçants et artisans	Page 10
Les cérémonies et animations	Page 13
Les associations	Page 14
Montélimar Agglomération	Page 18



Édito

Alors que le recul de la Covid 19 laissait entrevoir un retour à une vie « normale », la guerre frappe l'UKRAINE et nous ramène à une période sombre de l'histoire. Nous sommes également confrontés à une épisode exceptionnel de sécheresse et de canicule exceptionnelles, la Préfète de la Drôme a déclaré le bassin du Roubion- Jabron en situation « d'ALERTE RENFORCÉE » et déclenché le plan d'action « CANICULE ».

Comme à la suite de chaque crise, nous voilà aujourd'hui en situation de pénurie de certaines matières et d'augmentation des prix qui grève fortement notre pouvoir d'achat. Enfin ces derniers mois, des élections présidentielles et législatives ont eu lieu pour choisir ceux qui conduiront la politique de la France pendant les prochaines années.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille mais faut-il pour autant quitter le bateau lorsqu'il tangue ?

Alors oui le fleuve est agité et le bateau tangue entre le ras-le-bol des gestes barrières, l'opposition à la guerre, les restrictions d'eau, les inquiétudes pour les personnes fragiles et la désillusion du monde politique et une augmentation du coût de la vie.

Cela justifie-t-il pour autant des taux si importants d'abstention lors des élections ?

Voter est avant tout un acte citoyen, fruit d'un long combat, qui doit permettre à chacun de s'exprimer mais surtout un acte qui témoigne de la participation de tous dans la vie collective.

Cette vie collective c'est d'abord celle qui est à votre porte, dans votre famille et groupe d'amis, dans votre commune, dans l'école de vos enfants, dans les lieux ou associations que vous fréquentez...Et là, nombreux sont ceux qui s'investissent pour améliorer votre quotidien, vous soutenir ou vous divertir.

Je commencerai par les élus municipaux qui, après avoir dressé un bilan financier positif de l'année écoulée, se sont attachés à construire un budget 2022 raisonnable et utile axé sur la sécurité.

Je continuerai par les membres du CCAS et de tous les organismes et associations d'aide à la personne qui œuvrent, de façon entièrement confidentielle, à aider ceux qui rencontrent des difficultés, sont malades, souffrent d'un handicap ou de la solitude et de l'exclusion.

Je pourrai poursuivre avec les enseignants et l'Amicale Laïque qui ne ménagent pas leurs efforts pour le bien-être de vos enfants.

Enfin je ne pourrai pas oublier les associations qui, cette année encore, animeront le village tout l'été avec le « Wondersun Festival », la journée Western du Comité des fêtes, les Guinguettes de l'Agglo, la ludothèque et ses jeux en bois pour divertir toute la famille, la « Pasta party », la fête votive...

Bien évidemment pour que chacun puisse profiter de cette vie collective je vous rappellerai qu'avec l'été revient le temps des soirées en famille ou entre amis qui durent tard dans la soirée pour profiter d'un peu de fraîcheur. Dans ces moments-là, n'oubliez pas vos voisins qui, à côté, n'ont peut-être pas le même rythme de vie que vous et qui souhaitent dormir en toute tranquillité.

Je vous souhaite de passer un été très agréable et de très belles vacances.

CONSEILS MUNICIPAUX DES 10 MARS, 12 AVRIL, 7 JUIN

DÉLIBÉRATIONS FINANCIÈRES

Compte administratif et de gestion

A l'issue de l'exercice comptable, l'ordonnateur (le Maire) et le comptable public (le Receveur Municipal) établissent deux documents qui retracent les opérations budgétaires, en dépenses et en recettes, et présentent les résultats comptables de l'exercice.

Ces deux documents sont présentés au Conseil Municipal pour approbation. Ainsi pour l'exercice 2021, ces deux documents font apparaître :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes :	884 369,60 €	Recettes :	608 582,74 €
Dépenses :	660 531,61 €	Dépenses :	467 366,66 €
Excédent 2020 :	31 357,60 €	Excédent 2020 :	356 607,46 €
Soit un résultat définitif de + 255 213,59 €		Soit un résultat définitif de + 497 823,54 €	

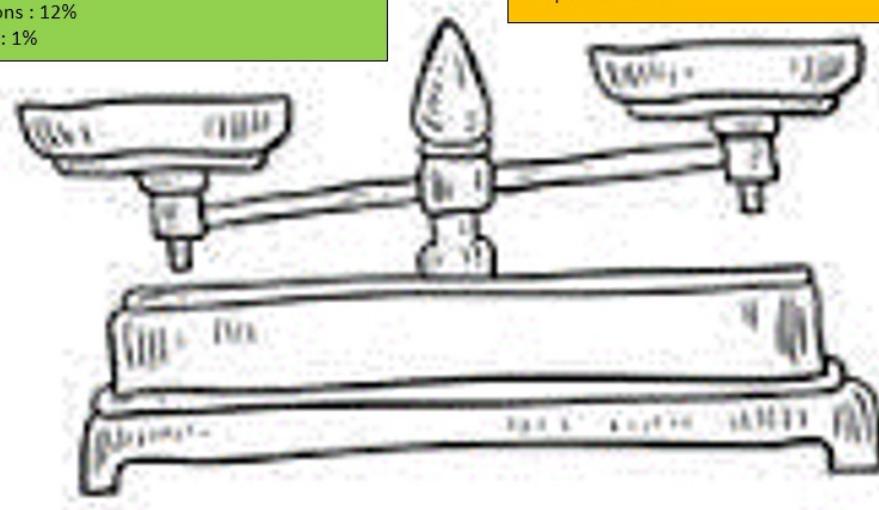
Soit un excédent total de 753 037,13 € pour l'année 2021

Recettes de fonctionnement
Impôts et taxes : 69%
Dotations (compensation taxe professionnelle, taxe foncière – habitation) : 17%
Autres (location férié – commerce, cantine, atténuation de charge) : 14%

Recettes d'investissement
Subventions : 52%
Excédent de fonctionnement : 35%
Dotations : 12%
Autres : 1%

Dépenses de fonctionnement
Charges de personnel : 45%
Charges générales (abonnement, eau, électricité, entretien courant) : 43%
Intérêts des emprunts : 2%
Divers : 10%

Dépenses d'investissement
Travaux (école, aire de fitness, secrétariat mairie, défense incendie, fleurissement, clocher de l'Église, mobilier école) : 86%
Emprunts : 14%



Les règles de comptabilité publique prévoient que l'excédent de fonctionnement doit être affecté (au moins en partie) en section d'investissement de l'année suivante, c'est ce que l'on appelle aussi l'Autofinancement. Le Conseil Municipal a ainsi décidé d'affecter 230 000 € d'excédent de fonctionnement 2021 à l'investissement 2022. Cette « économie » permettra de financer des travaux communaux sans recours à l'emprunt.

Taxes locales

Préalablement au vote du budget primitif de l'année, le Conseil Municipal doit approuver le taux de la taxe foncière (sur le bâti et le non bâti). Pour rappel, la loi de finances 2020 a supprimé la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour compenser cette suppression de recettes pour les communes, la loi a également prévu que la part départementale sur la taxe foncière soit transférée aux communes.

Le Conseil municipal a décidé de MAINTENIR les taux des années précédentes (inchangés depuis 2006), à savoir :

- 34.29% pour la taxe foncière sur le bâti (dont part départementale transférée) soit une recette de 425 882 €
- 58.67% pour la taxe foncière sur le non bâti soit une recette de 8 859 €.

NB : le taux de la taxe d'habitation est figé à 13.93% pour ceux qui sont encore redevables (ex : résidences secondaires)

SECTIONS	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	887 095 €	887 095 €
INVESTISSEMENT	1 055 078 €	1 055 078 €
TOTAL	1 942 173 €	1 942 173 €

Budget primitif 2022

Le budget primitif d'une commune se doit d'être équilibré dans chacune de ses sections (fonctionnement et investissement). Il se veut, comme les années précédentes, raisonnable et prudent et anticipate—autant que possible—les probables augmentations du coût des énergies.

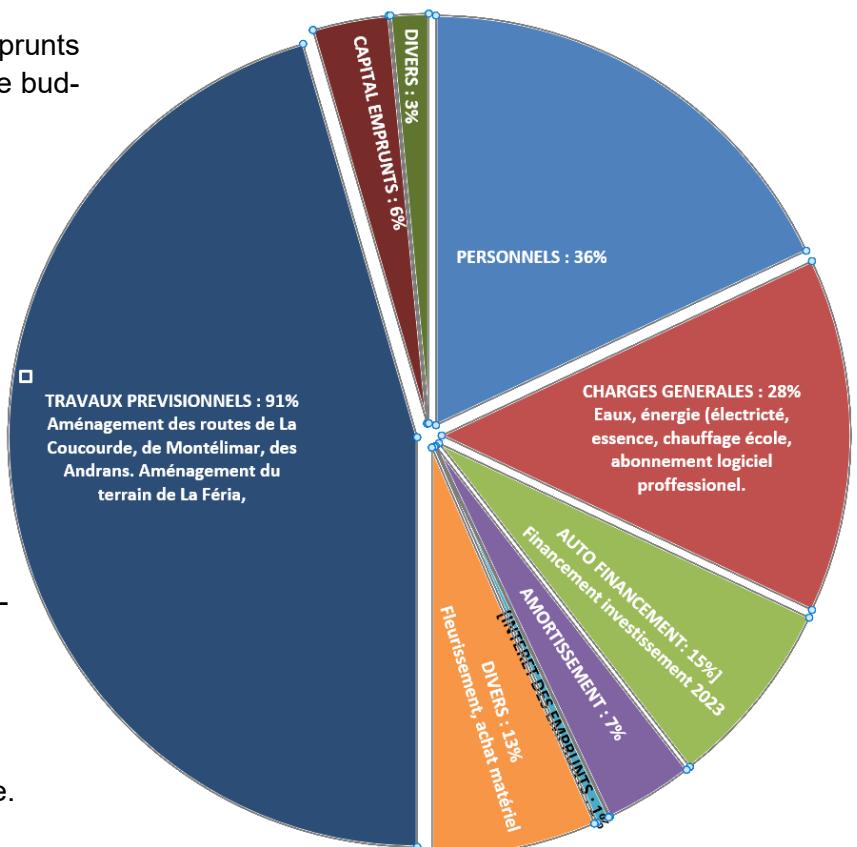
La taille de la commune lui a permis de conserver le droit au tarif réglementé sur l'électricité et ainsi de limiter l'impact de l'envolée des prix sur le budget.

Il en va de même pour les emprunts (intérêts et capital) qui ne grèvent le budget qu'à hauteur de 7%.

Les deux principaux postes de dépenses sont les charges de personnel et les charges générales.

Dès 2022, la commune a d'ores et déjà prévu un autofinance-ment minimum, des travaux 2023 de 15% (soit 180 000€).

Malgré l'augmentation de la charge de travail pour le personnel communal, nous avons fait le choix de ne pas embaucher du personnel supplémentaires. Ce qui n'aurait pas été sans conséquences sur vos im-pôts, Alors ayez un peu de patience.



Questions diverses : A la demande d'un conseiller municipal, Monsieur le Maire confirme la décision des services de l'État, par la voix de la Préfète, de ne pas autoriser l'ouverture à l'urbanisation du terrain situé à la sortie du village, côté Est, dans le cadre du futur plan local d'urbanisme.

Un autre projet de petit commerce n'aura pas lieu non plus, les locaux envisagés étant inadaptés.

En revanche, un projet de micro-crèche privée est en cours de réflexion.

LES AUTRES DÉLIBÉRATIONS

Les travaux

A l'issue d'une première mission confiée au CAUE de la Drome (bulletin n°56), d'assistance à maîtrise d'ouvrage, qui a permis de dresser un état des lieux, de définir des éléments de programme et de proposer des scénarios d'aménagement des voies et espaces publics de la commune (route de la Coucourde, route des Andrans, place de la Mairie et terrain de la Féria), le Conseil Municipal a approuvé une seconde mission pour réaliser une étude préliminaire permettant d'affiner la programmation des travaux et de prioriser les chantiers envisagés sur la base d'esquisses chiffrées.

La partie Nord de la route de la Coucourde, entre le pont de l'autoroute et la limite de commune, n'est pas inclue dans les études précédentes mais nécessite néanmoins une intervention de mise en sécurité en raison de sa détérioration. Aussi, le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'une consultation en vue d'une reprise de cette portion de voirie. Les travaux comprendront le rabotage et la réfection des bas-côtés, une reprise de la bande de roulement ainsi que le curetage et le reprofilage des fossés. Le montant estimé des travaux s'élève à 99 000 €HT.

Le Conseil Municipal a également approuvé l'acquisition d'un tracteur, d'un gyro-débroussailleur et d'une remorque afin de compléter les équipements des services techniques et d'optimiser leurs interventions notamment sur les espaces verts.

Le restaurant Le Prieuré

Henri POLLINA et Gilles BOUET, locataires des locaux du restaurant Le Prieuré ont fait valoir leur droit à la retraite et cédé le fonds de commerce (comprenant le bail commercial) du restaurant à Kévin KENNOUCHE et Mélissa DJEMAI. Ces derniers ont demandé l'autorisation à la commune de réaliser quelques travaux et ont réouvert pour Pâques.

Le Conseil Municipal a donc approuvé le changement de locataires ainsi que les travaux et a souhaité la bienvenue à ces nouveaux restaurateurs.



Le personnel

Maryline JAILLOT, ATSEM à l'école maternelle, ayant fait valoir ses droits à la retraite, le Conseil Municipal a donc validé le recrutement d'une nouvelle ATSEM pour la rentrée de septembre. Elle sera remplacée par Stacey VILLE.



Pour faire face aux besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité, notamment pour l'entretien des espaces verts de la commune, le Conseil Municipal a décidé de recruter un saisonnier pour six mois.

Ainsi depuis le 30 mai dernier, vous avez pu voir Bryan PIOTON travailler aux côtés d'Emmanuel REBOUL et de Jean-Marc VATRAIN, les agents communaux en poste.

La commune a également adhéré au « service de remplacement » du Centre de Gestion de la Fonction Publique afin de suppléer rapidement à une absence d'un agent titulaire ou de répondre à un besoin spécifique en personnel.

Procédure administrative

La plupart des actes pris par les communes (délibérations, arrêtés...) font l'objet de mesures de publicité pour être applicables et opposables. Ainsi ces actes doivent être transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité, mais également publiés et affichés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels.

Pour les autres actes (hors la transmission en Préfecture qui reste la règle) et à compter du 1er juillet 2022, ils seront portés à la connaissance du public sous forme électronique, sur le site internet de la commune :

www.saint-marcel-lès-sauzet.fr

Acquisitions et ventes

Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition de deux terrains départementaux, à l'euro symbolique, contigus au terrain de la Féria dans le cadre du projet d'embellissement et de réaménagement de cet espace dédié aux festivités.

Le Conseil a été saisi de deux demandes d'acquisition d'entreprises communales par des propriétaires contigus pour agrandir leur jardin, rue des Sangliers et rue des Coquelicots. Après avoir étudié l'opportunité des cessions, la configuration des lieux et pris en compte la constructibilité (ou non) des entreprises, il s'est prononcé favorablement.

GROUPE SCOLAIRE ROBERT GOULET

Exercices de sécurité

Sécurité oblige, différents exercices ont été organisés à l'école : tout d'abord un exercice impromptu évacuation des élèves puis une séance d'entraînement des Jeunes Sapeurs-Pompiers à l'extérieur des bâtiments du groupe scolaire.
Exercices parfaitement maîtrisés dans les deux cas.



Classe verte du 28 au 30 mars 2022

Cette année, les élèves de CE2-CM1-CM2 sont partis 3 jours en classe verte à Meyras, en Ardèche avec leurs professeurs Madame PUBLIER et Monsieur MOULIN.



Le programme a été chargé : randonnées, jeux de piste dans le village de Meyras, escalade et spéléologie puis découverte du site de la grotte Chauvet 2 avec un atelier d'art pariétal !

Cette escapade ardéchoise a été financée grâce à la vente de biscuits. L'équipe pédagogique remercie les familles pour leur investissement et les habitants du village pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux enfants lors de la vente de pâtisseries.



Départ en retraite



C'est la quille pour Maryline ! Après 30 années passées à l'école Robert Goulet comme ATSEM, elle a fait valoir ses droits à la retraite..... bien méritée.

Collègues, professeurs et élus lui ont témoigné leur reconnaissance pour son travail ainsi que sa gentillesse et lui ont souhaité une bonne retraite.

Recettes anti gaspi

Les élèves de Madame PUBLIER et de Monsieur MOULIN ont participé au concours initié par Montélimar Agglo sur le thème « les recettes anti-gaspi ». Les apprentis cuisiniers ont ainsi élaboré deux livres de recettes sur l'utilisation du pain rassis, l'un avec des recettes « salées » et l'autre avec des recettes « sucrées ». Vous trouverez une de leur recettes en page 18.



VIE MUNICIPALE

Les sapeurs-pompiers de Sauzet en exercice sur le terrain de La Féria



Les pompiers ont mené un exercice de grande ampleur sur le terrain de La Féria : l'explosion d'une chaudière a fait 20 victimes et a nécessité l'intervention du corps des sapeurs-pompiers en son intégralité, les Jeunes Sapeurs Pompiers étant mobilisés pour jouer les victimes.

Tous ont uni leurs efforts, sous la direction de leur chef de corps Eric GAMBA, pour sécuriser la zone et évacuer les victimes selon la gravité de leurs blessures. L'exercice a permis à chacun de vérifier sa connaissance des gestes à faire.

Travaux de prévention de lutte contre les incendies

La mise en place de protection contre l'incendie se poursuit : après l'installation de sept poteaux incendie, trois nouvelles bâches ont été mises en place quartier Pleigneux, Laulagnier ainsi qu'au niveau du terrain de la Féria.

Quatre autres bâches doivent être mises en place pour une couverture complète de la commune mais pour l'instant les discussions avec les propriétaires de terrains n'ont pas abouti.



Transhumance 2022



Julien le berger, à l'initiative du Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron, a fait son retour sur le bassin de rétention durant la dernière semaine de mai. Il a ensuite rejoint la commune de Marsanne pour un court séjour et ensuite s'est rendu sur le lit du Roubion.

Nous aurons l'occasion de le revoir en fin d'été avant son retour à Bagnols sur Céze.

Frelons asiatiques

Avec les beaux jours, c'est le retour des frelons asiatiques : surveillez bien autour de vos maisons l'apparition des nids et contactez la mairie en cas de découverte de nids primaires ou de suspicion de présence de frelons asiatiques.

La destruction de petits nids est gratuite.



Naissances :

Alba, Béatrice, Corinne VERDONCK née le 8 mars 2022 à Montélimar
Naël, Claude, Amar FEREIRE né le 21 avril 2022 à Montélimar

Mariage :

Dominique PURROY-SALAS et Pascal COURBERAND mariés le 9 avril 2022

Décès:

Colette, Edmée AYRAUD épouse ALLIX décédée le 2 mai 2022 à Montélimar

L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

Centre Communal d' Action Sociale

Au cœur de l'action publique municipale, le **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) propose des services et animations à destination des familles, des personnes isolées, des personnes handicapées et des seniors. Distinct des autres services municipaux, il possède son propre Conseil d'administration.

Ce dernier définit les orientations du CCAS et vote son budget. Il est composé pour moitié d'élus municipaux, et pour l'autre moitié, de personnes représentantes des associations investies dans le champ social.

A Saint-Marcel, le CCAS se compose de :

Yves LEVEQUE (Maire), Président du CCAS,
Isabelle ZUCCHIATTI (conseillère municipale),
Vice-Présidente,
Nelly CONSTANT (Adjointe au Maire),
Florence ZAMOUN (conseillère municipale),
Marianne BARBE (Drome Insertion),
Evelyne PERARD (Club de la Belle Epoque),
Emilie RUCHON (UDAF),
Marie-Josèphe VIAL (ADAPEI).

Aides sociales légales : le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale notamment en lien avec le Département et les assistantes sociales (aide médicale de l'Etat, RSA, CSS, aides départementales...).

Il peut également procéder aux domiciliations des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou précaire et il participe à la lutte contre l'exclusion.

Aides sociales facultatives : en complément des aides légales, le CCAS peut accorder des aides complémentaires (*sous conditions**) : aide alimentaire et de secours, participations financières pour une aide ménagère, à la formation au permis de conduire, à la formation au BAFA et BAFFD, aide au vacances ou aux frais de cantine scolaire.

* Les conditions d'attribution des aides du CCAS :

Les aides sont réservées aux habitants du village, sur demande écrite.

En fonction de la nature de l'aide demandée ou de la situation du demandeur, des critères plus spécifiques peuvent être prévues (*conditions d'âge, type de formation suivie, quotient familial, difficulté rencontrée, composition de la famille...*).

Action en faveur de la population (lorsque les conditions sanitaires le permettent) : chasse aux œufs de Pâques, grande chasse des bonbons d'Halloween, anniversaires des doyens, après-midi festive de début d'année pour les seniors, colis gourmands, participation à la semaine Bleue et au Téléthon, tenue du registre des personnes fragiles et isolées, distribution de masques COVID...

Anniversaire des anciens



Le CCAS fête l'anniversaire des personnes de 85 ans et plus, deux fois par an (premier et second semestre), l'occasion de se réunir autour du verre de l'amitié et de leur remettre un petit cadeau. La première fête est prévue le 1er juillet 2022.

Repair Café

Convergences 26, le Fablab de Montélimar ont organisé un « Repair Café » dans la salle d'activités, le 30 avril dernier et ont pu ainsi réparer les appareils ménagers de certains d'entre vous.

12 appareils ont été examinés et 8 ont pu ainsi être dépannés et sauvés de la déchetterie. Cette opération participe à la lutte contre le gaspillage et doit donc être encouragée, nous espérons donc que l'association reviendra prochainement.



Alerte canicule

Saint-Marcel n'a pas échappé à la vague de forte chaleur qui touche le pays. Le 15 juin, le département de la Drôme a été placé en vigilance orange canicule.

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs.

La Mairie est appelée à diffuser toutes les recommandations sanitaires et à mettre à disposition, le cas échéant, un espace rafraîchissant (la salle d'activités).



Rappel des conseils utiles pour les personnes fragiles et leur entourage (personnes âgées, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...) :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif et ne buvez pas d'alcool,
- Rafraîchissez-vous et mouillez votre corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois/ jour,
- Mangez en quantité suffisante,
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...),
- Évitez les efforts physiques au maximum et si vous devez pratiquer une activité physique, mouillez votre t-shirt et votre casquette et renouveler fréquemment l'opération,
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).

Rappel des signes d'alerte de déshydratation, notamment chez les personnes âgées

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer,
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsion,
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif,
- Crampes musculaires,
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C),
- Agitation nocturne inhabituelle.



Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15**.

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

Numéro utile

- La plateforme téléphonique du public, Canicule info service au **0800 06 66 66**, permet d'obtenir des conseils pour **se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles**.
- Elle est joignable du **lundi au samedi de 9h à 19h** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h).

COMMERCANTS ET ARTISANS



MICMAQ

Emilie RUCHON

-Soutien administratif, aide au tri
-entretien de votre maison, de
l'extérieur, soins animaux, courses
-garde d'enfants de + de 3 ans
-assistance personnes vulnérables

Agréée SERVICES A LA PERSONNE

06 64 24 60 36

eve.micmaq@gmail.com

27 rue soleil levant St Marcel les Sauzet

n° SIREN: 908 059 256 + CESU
-50% Crédit d'impôt pour tous.

AMIANTE AVANT TRAVAUX / DÉMOLITION
CONSEIL / DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE
CAROTTAGE DE CHAUSSÉE / HAP

MALADRY Josselin

j.maladry@mjexpertise.com

06.69.72.23.91

04 23 16 28 11
www.mjexpertise.com

Josselin MALADRY a obtenu un prêt d'honneur de la part d'Initiatives Portes de Provence (IPP) pour la création de son entreprise MJEXPERTISE spécialisée dans le diagnostic amiante et la démolition de vieux bâtiments.

LCLT FERMETURES

Galvé Laurent | 25 Impasse des Violettes
06 72 87 72 52 | 26740 Saint-Marcel-les-Sauzet
lclt.fermetures@gmail.com



Rénovation énergétique de l'habitat

Panneaux photovoltaïques - Pompe à chaleur

- ☛ Mathieu NOYER
- ☛ 115, route de Montélimar
26740 Saint-Marcel-les-Sauzet
- ☛ 06-47-73-65-89
mathieu.noyer@hotmail.fr

Marché dominical

Ceux qui fréquentent le marché ont pu se réjouir de l'arrivée d'un rôtisseur « Coco Rôti » venu compléter l'offre proposée. Malheureusement, faute de clients, il a décidé de ne pas revenir sur le marché.



Ils sont nombreux à être venus depuis la création du marché et à ne pas être restés pour les mêmes raisons alors qu'en parallèle beaucoup s'érigent pour la protection des commerces locaux et contre les superettes et autres surfaces commerciales. Cette dichotomie entre discours et action interpelle : peut-être tout simplement l'application stricto sensu de la citation de Saint Matthieu « Faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais » !



Amicale des Sapeurs Pompiers de Sauzet

Dimanche 6 février, les Sapeurs Pompiers ont tenu leur traditionnel stand de vente de boudins sur le marché dominical.

Sur la photo vous pouvez constater qu'ils vous attendaient de pied ferme. Il ne fallait surtout pas être en retard car à 11h00 tout le stock était vendu !



Le Prieuré change de propriétaire

Après plus de 20 ans passés à la tête du restaurant « Le Prieuré » Henri POLLINA et Gilles BOUET ont fait valoir leurs droits à une retraite bien méritée. Une page se tourne dans la gastronomie locale.

Le restaurant est repris par Melissa DJEMAI et Kévin KENNOUCHE à qui nous souhaitons la bienvenue.



Après quelques semaines de travaux pour apporter leur « touche » aux lieux, ils ont inauguré les nouveaux locaux et présenté la nouvelle carte du restaurant, le 16 avril dernier, en présence de Julien CORNILLET, Président de l'Agglomération, d'élus municipaux et d'amis mais tous gourmets et gourmands.



A.S.E.

audigier.sautel - électricité

électricité
chauffage - climatisation
pompe à chaleur
alarme
photovoltaïque

Tél. 04 75 01 38 38

P.A. du Meyrol - 22, rue des Esprats - 26200 MONTELIMAR
e-mail : aselec@wanadoo.fr

DIDIER DUVERGER

Maçonnerie générale, toitures,
application de béton ciré,
pose de carrelage, parquet

6, côte soleil
26740 St Marcel les Sauzet
0661708229/0475510768

didierduverger@sfr.fr

Entreprise VOLTIGE

Abattage • Elagage • Débroussaillage

SCHUURMAN Cédric

06 37 63 05 52

26740 Saint Marcel Les Sauzet

voltige-entreprise@orange.fr

TAXI

**TAXI DES CHAMPS
MONTELIMAR
&
St-MARCEL
LES SAUZET**

**Colis urgent
Toutes distances**

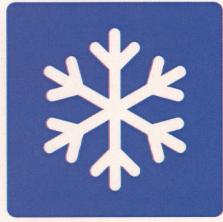
Gares / Aéroport / Hôpitaux / Hôtel

Base de stationnement

Gare de Montélimar

Horaires : 6h.00 - 18h.00

Tél. : 06 76 09 85 00



SAS YOHAN LOPEZ

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION · ÉLECTRICITÉ

182, route de Sauzet - 26200 Montélimar

contact@sasyohanlopez.com - 06 30 111 000

**AUDIGIER®
TRAVAUX PUBLICS**

**CRÉATEUR D'ESPACES
À VIVRE**

**Aménagements urbains et ruraux
Réseaux hydrauliques et secs
Plateformes industrielles
Terrassement
Déconstruction**

ZA du Meyrol - Chemin des Esprats - 26200 Montélimar
T. 04 75 00 02 95 - F. 04 75 01 71 90
contact@audigier-tp.com - www.audigier-tp.com



Analyse et Recherche de Fuite

5 Ancienne Route de Sauzet 26200 MONTELIMAR

www.analyse-recherche-fuite.com

07.64.72.47.49

CEREMONIES ET ANIMATIONS



Chasse aux Œufs de Pâques

Lundi 18 avril, c'était le grand retour de la chasse aux Œufs de Pâques. Les tout-petits cherchaient les œufs sur l'aire de jeu tandis que les plus grands avaient le stade multi-activités comme terrain de chasse.

Cette année, les chasseurs(es) devaient faire face à une difficulté supplémentaire : ramener 6 œufs de couleurs différentes pour recevoir en échange un sachet d'œufs en chocolat.

Cérémonie du 8 mai (1945)

Voici 77 ans que la seconde guerre mondiale s'est terminée mais le nombre des années ne ternit pas la cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France ». Elle s'est tenue au cimetière, devant le monument aux morts, en présence des anciens combattants, des sapeurs pompiers et jeunes sapeurs pompiers de Sauzet, d'André GILLES (conseiller départemental), des élus municipaux (Yves LE-VEQUE, Nelly CONSTANT, Isabelle et Jean-Michel ZUCCHIATTI).



The poster features a large stylized 'W' logo composed of orange and yellow segments, with a small sun-like shape at the bottom right. Below the logo, the text "WONDERSUN FESTIVAL" is written in a bold, sans-serif font. A white rectangular box contains the text "1er & 2 JUILLET 2022" and "Saint-Marcel-lès-Sauzet". Below this, a list of performers is listed: "BREAKBOT • DJ PONE", "MACADAME CROCODILE • KASBAH", "BILLET D'HUMEUR • MR. GISCARD", and "et bien d'autres...". At the bottom left, there is information about ticket prices: "Préventes : Ven. : 22€ Sam. : 24€ 2 jours : 44€". To the right, there is a QR code with the text "Réserve ta place" next to it. Logos for SEAT and CUPRA are at the bottom left, and logos for ibis STYLES and Virgin RADIO are at the bottom right.

Il s'agit (pour les non initiés) d'un Festival électro house

Les festivaliers trouveront entre les concerts et DJ set de quoi se sustenter avec des Foodtrucks et une buvette.

The poster features the text "MONTÉLIMAR - AGGLOMERATION" and "CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL MUSIQUES & THÉÂTRE". Below this, the title "RENCONTRES CULTURELLES ITINÉRANCE[S]" is displayed, accompanied by a small illustration of a brown suitcase. Two performers, a man and a woman, are shown in a playful pose, both with orange slices in their mouths. The man is leaning against a concrete ledge, and the woman is crouching next to him. The text "DEMAIN HIER" is prominently displayed below them. Below the performers, the text "Spectacle clownesque, cirque d'aujourd'hui" is written. The date "Dimanche 26 juin 2022, 17h00" and location "Saint-Marcel-lès-Sauzet, place de l'église (F-26740)" are provided. The text "Renseignements : 04 75 00 77 50 / conservatoire@montelimar-agglo.fr Entrée libre" is also included. Logos for Montélimar Agglo and various sponsors are at the bottom right.

Spectacle clownesque par la Compagnie des Enfants Sérieux.

ASSOCIATIONS

Club de la Belle Époque

Le club de La Belle Époque a organisé un **loto au profit du TELETHON**, le dimanche 6 février dans la salle des fêtes de La Bâtie Rolland. Un grand merci à la municipalité d'avoir prêté cette salle et permis le bon déroulement de cet événement.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette animation, brillamment orchestrée par nos aînés et les bénévoles du « Défi canton de Marnanne ».



Dimanche 20 mars, avec la fin des restrictions sanitaires, l'association a invité ses adhérents à son traditionnel « **repas choucroute** » suivi d'un **concours de belote**. Une cinquantaine de personnes s'est ainsi retrouvées dans la salle d'activités pour participer à ce moment de convivialité qui faisait défaut depuis maintenant deux ans.



Samedi 30 avril, l'association a organisé un second **loto** pour les « accros ». Près d'une centaine de participants s'est réunie pour essayer de gagner le gros lot mais malheureusement il n'y a eu qu'un seul gagnant.



Le 9 juin, c'est en Avignon que le Club de la Belle Epoque a emmené ses adhérents en compagnie de ceux du Club Regain de la Coucourde pour une **croisière sur le Rhône** et sous le fameux pont ... d'Avignon. L'excursion s'est terminée par la visite d'une chocolaterie Castelain.

L'école de magie Abracadabra

L'école de magie de Claude MERLET, fête cette année son 20^{ème} anniversaire !!!



Depuis 2002, Claude a œuvré au sein de son école de magie et a formé un grand nombre de magiciens.

On peut dire « son école de magie » tellement son investissement est important, président, formateur, présentateur, régisseur... rien n'échappe à sa vigilance lors des galas de fin d'année ou dans les maisons de retraite où ses petits protégés se produisent régulièrement.

Samedi 25 juin, ABRACADABRA a donc soufflé ses 20 bougies lors d'un gala exceptionnel sur le terrain de La Féria.



Club de pétanque de Saint-Marcel-lès-Sauzet

Le nouveau club de pétanque de la commune a participé à sa première compétition officielle, le dimanche 20 février sur le terrain de La Féria.

Une première parfaitement organisée avec cinq clubs en présence et une cinquantaine de participants.



Amicale Laïque

Samedi 9 avril, le **carnaval de l'Amicale Laïque** faisait son grand retour dans les rues du village. Walt Disney était l'invité de marque, petits et grands ont défilé dans les rues du village dans un joyeux tohu-bohu avant de reprendre le chemin de La Féria ou Carmelan n'a pas échappé à son funeste destin.

Chacun a ensuite dégusté les gâteaux cuisinés par les parents. Une grande réussite pour la nouvelle équipe de l'Amicale.



Dimanche 16 mai, c'est sous un soleil de plomb que s'est tenu le **vide-greniers**. Plus de 80 exposants ont fait le bonheur des « chineurs » et dévalisé le snack ainsi que la buvette

Vendredi 24 juin c'est le retour de la **kermesse des écoles**, les enfants pourront s'amuser aux animations proposées par l'amicale avant d'entrer en scène et présenter leurs spectacles de fin d'année. Ce sera ensuite le temps de la restauration.

Défi Téléthon

L'association « Défi Téléthon Canton de Marsanne » a tenu son 1er Téléthon d'été les 7 et 8 mai derniers, l'occasion de fêter aussi son 20ème anniversaire.

Le 7 mai, sur le terrain de La Féria, les associations des villages du canton de Marsanne se sont investies pour donner à cette journée un éclat tout particulier : école de Magie Abracadabra, Amicale Laïque, Comité des Fêtes, le club de pétanque de Saint-Marcel, l'Amicale des Pompiers de Sauzet, la Rando des XV, le Centre Artistique et Musical de Sauzet Autour de nombreux défis sportifs dont un tournoi de baby foot humain et l'objectif de réaliser en Home-trainer la distance Saint-Marcel/Paris.

Le 8 mai, l'animation s'est tenue au Musée Européen de l'Aviation sur l'aérodrome de Montélimar.



Un émouvant hommage a été rendu à Gilbert SAUVAN, fondateur du Défi Téléthon Canton de Marsanne en présence de son petit-fils, d'André GILLES, conseiller départemental et de nombreux élus du canton.

Comité des Fêtes

Samedi 4 juin, le Comité des Fêtes a donné rendez-vous aux habitants sur le terrain de la Féria.

La journée a débuté de bonne heure avec un **vide-greniers** qui a rassemblé environ 70 exposants, sous un soleil de plomb, ce qui n'était pas pour déplaire aux responsables de la buvette.



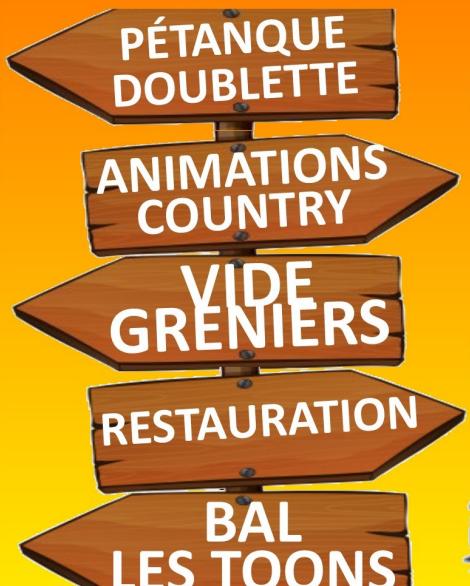
La journée s'est terminée par une **soirée paëlla** animée par « Soft Rock ».

Les 110 convives se sont régalés de la paella concoctée par Martine et Manuella. Une petite averse en milieu de soirée a créé une petite frayeur sans pour autant entamer l'ambiance qui régnait et le son de l'orchestre s'est fait entendre jusque tard dans la nuit.

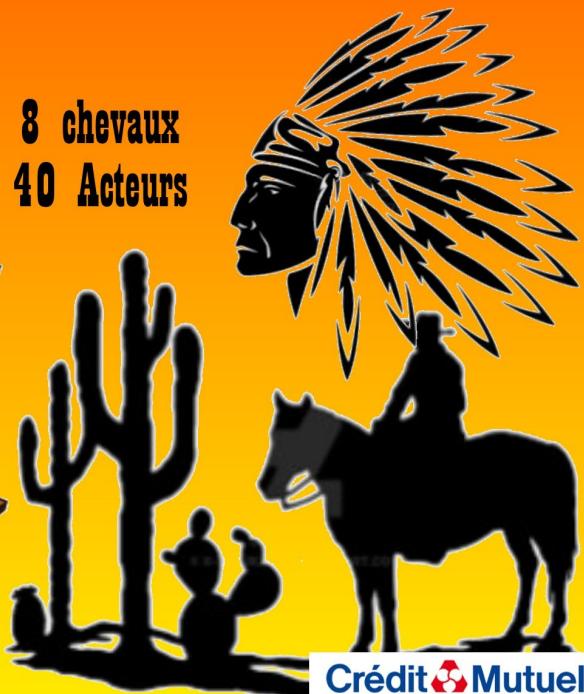
N'oubliez pas les prochains RDV du Comité des Fêtes :

Le Comité des Fêtes de Saint Marcel les Sauzet organise : Terrain de la Féria **09 JUILLET 2022** **JOURNÉE WESTERN**

SPECTACLE
“ Indians Vallée ”
GRATUIT



**8 chevaux
40 Acteurs**



Crédit Mutuel

Renseignements : 06 24 26 78 57 / 06 42 93 64 54



Imprimé par nos soins sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique
Crédit photo : Comité des Fêtes de Saint Marcel les Sauzet

Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur - Tous droits réservés ©



Comité des Fêtes Saint Marcel les Sauzet

Pasta Party

03 Septembre 2022 Terrain de la Féria

14H

Concours de
Pétanque
Doublette

Convivial
& Familial

20H

Repas 12€
Sur réservation

Bal animé par
« Whisper Music »



Renseignements et réservations auprès du Comité des
Fêtes :

06 24 26 78 57 / 06 42 93 64 54



Comité des Fêtes de Saint-Marcel-les-Sauzet - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

MONTELIMAR AGGLOMÉRATION



Point Eco-tri de Charmanjon

Pour absorber l'arrivée des nouveaux habitants du domaine de Beauvallon, deux conteneurs semi-enterrés ainsi qu'une colonne aérienne pour le carton ont été ajoutés sur le point d'apport volontaire de Charmanjon.

Espérons que cela contribue à faire disparaître les dépôts sauvages que l'on pouvait constater sur ce point.

Les biodéchets ménagers

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets au **31 décembre 2023**

Dès 2021, Montélimar-Agglo a décidé d'anticiper cette obligation : elle a lancé une étude pour déterminer la meilleure manière de collecter, traiter et valoriser les biodéchets et elle propose d'ores et déjà des composteurs partagés sur le territoire intercommunal.

Ces actions sont menées en partenariat avec les communes volontaires ainsi que le SYPP et l'association Compost et Territoires, pour développer progressivement des sites de compostage partagé.



Les cookies au pain rassis

Les ingrédients pour 4 personnes

160 gr de pain rassis
200 gr de pépites de chocolat
100 gr de beurre
100 gr de sucre
1 œuf
une pincée de sel

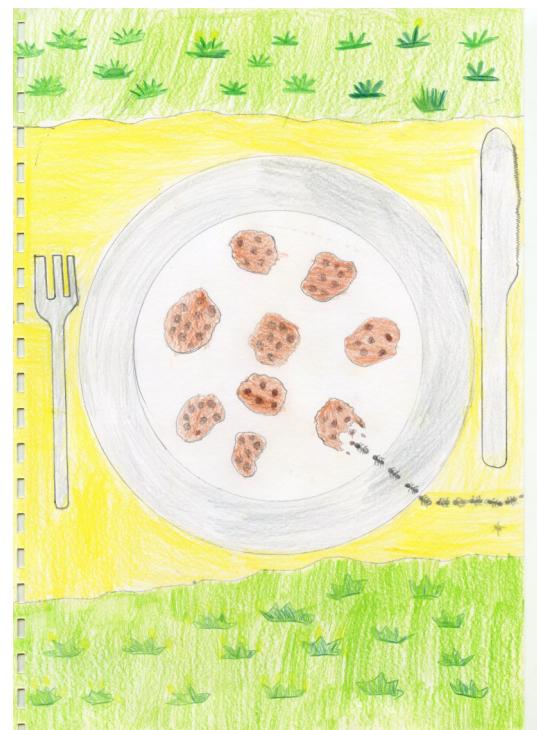
Temps de préparation

9 à 11 minutes au four à 180 °C

Les étapes de préparation

- 1) Placez le pain rassis dans le blender puis mélangez le jusqu'à obtention d'une fine poudre.
- 2) Tamisez la poudre pour ne garder que les miettes les plus fines et mettre les gros morceaux de côté pour une autre recette (des croûtons par exemple).
- 3) Faites fondre le beurre à la casseroles ou au micro-ondes.
- 4) Mélangez le beurre avec le sucre et l'œuf dans un bol.
- 5) Petit à petit, versez la chapelure de pain et une pincée de sel en mélangeant régulièrement pour obtenir une pâte lisse et homogène.
- 6) Incorporez les pépites de chocolat à la préparation et formez des petites boules avec la pâte. Déposez-les sur une feuille de papier sulfurisé puis enfournez à 180 °C pendant 9 à 11 minutes.

Une des recettes « anti gaspi » de nos gastronomes des classes de CE2—CM1— CM2



DU 30 JUIN AU 04 JUILLET 2022

Dès 19h : concerts, buvette et restauration
4 CONCERTS AU CHÂTEAU DE MONTÉLIMAR



Festival au Château de Montélimar :

- ouverture des portes 18h
- début des premières parties dès 19h
- début du concert 21h30

LES OFF'S

3 JUILLET MONTÉLIMAR : THE SHOESHINERS BAND JAZZ - SWING

8 JUILLET LES TOURRETTES : TRIBUTE MISTER ZUCCHERO (GUEST) WORLD MUSIC

9 JUILLET CONDILLAC : THE ROVING CROWS ROCK IRISH

12 JUILLET CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE : CELTIC SAILORS CELTIC

16 JUILLET SAUZET : PUMPKIN & VIN'S DA CUERO RAP / HIP-HOP

17 JUILLET BONLIEU SUR ROUBION : FAUT QU'ÇA GUINCHE CHANSONS FR

18 JUILLET LA BÂTIE ROLLAND : SATTYA -SANFUEGO FLAMENCO

19 JUILLET ANCÔNE : LES COPAINS TWIST ANNEES 60

20 JUILLET LA COUCOURDE : EDDY RAY COOPER COUNTRY

22 JUILLET PORTES EN VALDAINE : GOSPEL SOUL CELEBRATION GOSPEL

24 JUILLET PUYGIRON : BLONDIN ET LA BANDE DES TERRIENS ROCK FESTIF

25 JUILLET CHAROLS : WILL BARBER BLUES

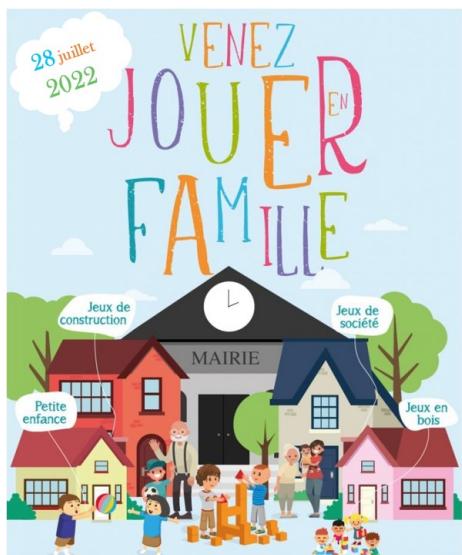
26 JUILLET ST GERVAIS SUR ROUBION : PABLO Y SU CHARANGA LATINO

29 JUILLET CLÉON D'ANDRAN : JEAN PIERRE MADER TRIO (GUEST) VARIETES FR

DU 03 AU 29 JUILLET 2022
 DÈS 20H30 !
14 CONCERTS GRATUITS DANS LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

Les Guinguettes de l'Agglo

**Dimanche 17 juillet
Sur la Place de l'Église**



Ludobus

Le Ludobus de Montélimar Agglomération repart, cette année encore, en tournée dans les communes. C'est un espace mobile de mise à disposition de jeux et de jouets qui circule dans l'Agglomération et s'adresse aux enfants et aux adultes en leur proposant des activités et des animations autour des jeux en bois et de construction ainsi que des jouets.

Il s'installera à Saint-Marcel-lès-Sauzet **le 28 juillet prochain de 15h00 à 18h00 sur le parc du City Stade**

Venez nombreux profiter de cette activité (gratuite) : une excellente occasion de se divertir en famille.



De l'Écrit à l'Écran—11ème édition

CINÉMA FESTIVAL

11^{ÈME}

MONTÉLIMAR
LE TEIL

22 — 28 SEPT.
2022

